



Programmes du Bureau de justice civile de la ville de New York visant à fournir un accès universel aux services juridiques pour les locataires menacés d'expulsion

En 2017, le Conseil municipal de la ville de New York a voté la loi locale 136, codifiée au Chapitre 13 du Titre 26 du Code administratif (Administrative Code) de la ville de New York, aussi connue comme la loi historique affirmant le droit de recevoir des conseils juridiques dans la ville de New York. Elle donne au Bureau de justice civile (Office of Civil Justice, OCJ) le mandat de garantir un accès aux services juridiques aux locataires menacés d'expulsion par un tribunal du logement ou par une résiliation de contrat de location, dans le cadre de poursuites administratives de la Commission du logement de la ville de New York (New York City Housing Authority, NYCHA). Cette loi prévoit que le coordinateur de la justice civile tiene une audience publique annuelle afin de recevoir des recommandations et un retour d'expérience à propos de ces programmes.

QUELS SONT LA DATE ET LE LIEU DE L'AUDIENCE ?

**Vendredi 24 février 2023
de 18 h à 21 h**

En raison de la COVID-19, l'audience se tiendra en téléconférence via Zoom.

COMMENT PUIS-JE PARTICIPER ?

Chacun peut assister à l'audience publique en ligne ou sur son téléphone. Vous pouvez communiquer vos remarques ou un retour d'expérience sur le programme d'accès universel aux services juridiques (Universal Access to Legal Services) par les moyens suivants :



Audience publique

Vous pouvez vous inscrire pour vous exprimer lors de l'audience publique en appelant le **929 221 5662** ou en envoyant un courriel à civiljustice@hra.nyc.gov jusqu'au 23 février 2023 inclus. Les intervenants seront appelés dans l'ordre dans lequel ils se sont inscrits et vous disposerez de trois minutes au maximum pour vous exprimer.

En ligne (vidéo et audio) :

Rendez-vous sur <https://us02web.zoom.us/j/85298306596pwd=TGFQV0p0S1lvd2pVQzZuTXZyLzFPZzO9> ou rendez-vous sur [Zoom.us](https://zoom.us). Cliquez sur « Join a Meeting » (Participer à une réunion). Entrez l'**identifiant de la réunion 852 9830 6596 et le mot de passe : DSS**.

Par téléphone (audio, uniquement) :

Appelez le **646 876 9923**. Lorsqu'on vous le demande, entrez l'**identifiant de la réunion 852 9830 6596 et le mot de passe : 326620**.



Courrier postal Vous pouvez envoyer vos remarques à l'adresse suivante :

Office of Civil Justice / ATTN: HEARING COMMENTS
NYC DSS Office of Legal Affairs
150 Greenwich Street, 38th Floor
New York, NY 10007



Courrier électronique Vous pouvez envoyer vos remarques écrites par courriel à l'adresse civiljustice@hra.nyc.gov.

Veillez préciser la mention « Hearing comments » (remarques pour l'audience) dans la ligne d'objet de votre courriel.

LA DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOS REMARQUES PAR ÉCRIT EST LE 24 FÉVRIER 2023

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR PARTICIPER À L'AUDIENCE, comme des services d'un interprète ou d'un aménagement raisonnable en raison d'un handicap, veuillez nous en informer avant le **23 février 2023**. Appelez-nous au **929 221 5662**, envoyez-nous un courriel à l'adresse civiljustice@hra.nyc.gov, ou informez-nous de ce besoin par courrier postal à l'adresse ci-dessus.

UN COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE sera publié sur le site internet de l'OCJ, nyc.gov/civiljustice, quelques semaines après l'audience.

Pour en savoir plus, consultez le site de l'OCJ : nyc.gov/civiljustice.